



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du jeudi 19 novembre 2020

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la l'espace Philippe Torreton, dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents : Mme MEZRAR – M. GRAVIGNY – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme DELOBEL – M. GOMIS – Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – Mme BARRIERE – Mme VANDEL – Mme MALINGE – Mme DALPRAT – Mme JOLY – M. PETIT – M. ROGERET – M. BULARD – M. BIGOT – M. LENOE – Mme FRIBOULET-

Absents ayant donné pouvoir

Mme SEMIEM à Mme DUDOUET

M. FRESSEL à Mme DELOBEL (heure d'arrivée 18h48)

M. BRUNET à M SACHOT

M. MIZABI à Mme MALINGE

M. Frédéric GESLIN à Mme DUDOUET

Mme DUCHEMIN à Francis GESLIN

M. LEMAIRE à Mme JOLY

N.NICAISE à M. BULARD

Mme BOSQUIER à M. BIGOT

II. Contrôle du quorum

Le quorum est atteint

III. Contrôle des délégations de vote

Présents : 20

Pouvoirs : 9

Absent : 0

IV. Désignation du secrétaire de séance

La présidente ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance. **Mme DUDOUET** est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction

Commande Publique 1.4 autres contrats

2020-11-78 : Convention entre la ville et l'association SNPA, concernant la garde des animaux errants récupérés sur la commune.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GESLIN, adjoint à la Maire, chargé de la commission vie participative, citoyenneté, médiation et sécurité décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le recours à une prestation de service public pour la fourrière animale, ainsi que le contenu du projet de convention.

Article 1 : D'autoriser Madame la Maire à signer la convention, ainsi que tous documents afférents.

Commande Publique 1.4 autres contrats

2020-11-79 : Convention entre la ville et la clinique vétérinaire « La Roseraie » relative à la prise en charge d'un animal blessé.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GESLIN, adjoint à la Maire, chargé de la commission vie participative, citoyenneté, médiation et sécurité décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le recours à une prestation pour prendre en charge un animal blessé, ainsi que le contenu du projet de convention.

Article 2 : D'autoriser Madame la Maire à signer la convention, ainsi que tous documents afférents.

Commande Publique 1.4 autres contrats

2020-11-80 : Convention entre la ville et la société ADG pour la capture et le transport des animaux errants.

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GESLIN, adjoint à la Maire, chargé de la commission vie participative, citoyenneté, médiation et sécurité décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver le recours à une prestation pour assurer la capture et le transport des animaux dangereux, ainsi que le contenu du projet de convention.

Article 2 : D'autoriser Madame la Maire à signer la convention, ainsi que tous documents afférents.

Domaine et Patrimoine 3.5.7 Autres

2020-11-81 : Modification de l'emplacement des Rues du lotissement Sud Mayère : Rue Jacques HAZET & Rue Simone VEIL

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Laurence ESCLASSE, adjointe à la Maire, chargée de la commission urbanisme, travaux, développement économique, commerces et services décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : De modifier l'emplacement des Rues du lotissement Sud Mayère : Jacques HAZET et Simone VEIL.

La Rue Jacques Hazet commencera dorénavant à partir de la Rue Louis Pasteur à partir des lots 28, 26, 25 pour se poursuivre vers les lots 24, 19, 18, 17, 23, 22, 21, 20, et se terminer sur les lots 37, 16 à 11.

La Rue Simone Veil débutera à compter des lots 1 à 4, 10 et 9 pour se terminer sur les lots 35 à 30 et 5 à 8.

L'impasse Victor Huet est également transformée en Rue compte tenu du fait qu'elle n'est plus enclavée avec la sortie sur la Rue de la Mare Maury.

Article 2 : D'autoriser Madame la Maire à prendre un arrêté de dénomination des Rues du lotissement Sud Mayère et d'autoriser la pose de la signalétique qui en découle.

Article 3 : D'assurer le numérotage des 35 lots destinés aux futures habitations

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1 création transformation suppression de postes

2020-11-82 : Modification du tableau des effectifs

Filière sociale – emplois permanents non titulaires

Nombre de postes	Suppression	Nombre de postes	Création	Situation
1	Auxiliaire de puériculture principal 1 ^{ère} classe – temps complet			Intégration suite réussite concours

Filière sociale – emplois permanents titulaires

Nombre de postes	Suppression	Nombre de postes	Création	Situation
		1	Auxiliaire de puériculture principal 2 ^{ème} classe – temps complet	Mise en stage

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Madame la Maire à modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. – 4.1.8 autres

2020-11-83 : Actualisation de l'indemnité spéciale de fonctions (filière police municipale)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'approuver l'actualisation de l'indemnité spéciale de fonctions.

Article 2 : d'autoriser Mme la Maire à signer tous les actes individuels nécessaires à son attribution.

Fonction publique 4.2 personnels contractuels 4.2.1 Recrutement

2020-11-84 : Accueil de loisirs et cap jeunes : recrutement agents non permanents pour les vacances de Noël 2020

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Pascale DELOBEL, adjointe à la Maire, chargée de la commission éducation, enfance, jeunesse et coopération décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'autoriser Madame la Maire à recruter des animateurs et directeurs occasionnels sur les accueils de pendant les vacances scolaires sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement des accueils de loisirs tels que précisé dans les tableaux ci-dessous :

	Lutins	Manoir	Cap Jeunes
Semaine 52	3	4	2
Semaine 53	3	4	2

Article 2 : D'autoriser Madame la Maire à créer les emplois non permanents correspondants.

Article 3 : D'autoriser la rémunération conformément à la délibération 2019-07-64 du 2 juillet 2019.

Article 4 : D'autoriser Madame la Maire à prendre et à signer les contrats y afférents.

Institutions et vie politique 5.2 Fonctionnement des Assemblées

2020-11-85 : Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 23 voix contre 0 Abstention 6

Article 1 : d'approuver le règlement intérieur du Conseil municipal en annexe.

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à signer ledit règlement intérieur ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

Finances locales 7.1 Décisions budgétaires 7.1.2 Décisions budgétaires

2020-11-86 : Décision modificative n°2

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'accepter l'ajustement du budget 2020 de la Commune selon le tableau.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires 7.1.8 tarifs

2020-11-87 : Tarifs de la bibliothèque

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les tarifs 2021 pour la bibliothèque.

Finances locales 7.10 Divers.7.10.1 dons et legs

2020-11-88 : Subvention au profit de l'association Dominique Lemaître

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 3

Article 1 : d'autoriser Madame la Maire à adopter la présente délibération.

Article 2 : à verser la subvention à la dite-association.

Domaines de compétences par thèmes 8.8 Environnement

2020-11-89 : Adhésion à l'union Régionale des collectivités Forestières de Normandie pour l'année 2021

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GRAVIGNY, adjoint à la Maire, chargé de la commission développement durable, transition écologique, des services publics et du numérique décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : D'adhérer à l'Association Départementale des Communes Forestières et à la Fédération Nationale et d'en respecter les statuts ;

Article 2 : D'autoriser le règlement de la cotisation annuelle correspondant à un montant de 500 € fondé sur le barème de cotisation de l'année 2020 pour les communes de 3001 à 20 000 habitants.

Article 3 : D'autoriser Madame la Maire à signer le bulletin d'adhésion pour l'année 2021.

Article 4 : De désigner les représentants suivants pour représenter la commune auprès de l'union Régionale et la Fédération Nationale :

Membre titulaire : Francis GRAVIGNY

Membre suppléant : Taylor ROGERET

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

2020-11-90 : Paiement du coût plateau aux compagnies du Festival Graine de public 2020

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Madame la Maire à procéder au règlement du coût plateau pour les compagnies du Festival Graine de public 2020.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

2020-11-91 : Remboursement de défraiements dans le cadre d'une animation à la bibliothèque

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser M. le Maire à procéder au règlement de la somme globale de 130 euros pour ces défraiements.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

2020-11-92 : Règlement Salon de la photographie et des arts numériques

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver le règlement du salon

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à signer la présente délibération.

Domaines de compétences par thèmes 8.9 culture

2020-11-93 : Avenant n° à la convention de participation et souscription pour la restauration des fresques de l'église St Louis

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant, ci-joint et d'autoriser Mme la Maire à signer l'avenant de la convention,

Article 2 : d'approuver le don de 5 900€ de l'ARFESL à la commune pour participer au projet global de mise en lumière de l'église Saint-Louis dont le montant s'élève à 32 827,20€.

Autre domaine de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.4 jeunesse

2020-11-94 : Reconduction du dispositif « Contrat municipal étudiant » pour l'année scolaire 2020/2021

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Pascale DELOBEL, adjointe à la Maire, chargée de la commission éducation, enfance, jeunesse et coopération décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les modalités de mise en œuvre du Contrat Municipal Etudiant,

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à signer tous les actes afférents à sa mise en œuvre,

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes 9.1.5 divers

2020-11-95 : Subvention exceptionnelle EMMAUS

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Sandrine DUDOUET, Adjointe à la Maire, chargée de la commission solidarités, insertion et lien social décide par :

Voix pour : 29 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : De verser une subvention de 3 000 € à destination d'EMMAUS

Autres domaines de compétence des communes 9.1 autres domaines de compétences des communes 9.1.5 divers

2020-11-96 : Création d'une réserve communale de sécurité civile

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Francis GESLIN, adjoint à la Maire, chargé de la commission vie participative, citoyenneté, médiation et sécurité décide par :

Voix pour : 27 voix contre 0 Abstention 2

Article 1 : de créer une réserve communale de sécurité civile, chargée d'apporter son concours à la Ville dans les matières listées ci-dessus.

Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation notamment par l'adoption d'un règlement intérieur.

La création de cette réserve communale de sécurité civile sera pleinement intégrée au Plan Communal de Sauvegarde de la commune.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20H00

La Maire
Nadia MEZRAR